

Conseil d'école n° 2

Lundi 6 mars 2023

Présent·es : Pour les parents : Mmes Guerreiro, Le Dreau, Moïno, Steboun, et M. Montuire. Pour les enseignant·es : Mmes Allard, Billey, Leplan, Moreaux, Pichard, Ropiteaux, Xénard, M. Richard. Pour la mairie : M. Lehenoff, adjoint délégué à l'éducation et à la restauration scolaire bio et locale.

Excusé·es : M. et Mme Calais, M. Schmitt.

1- Prévisions d'effectifs pour l'année 2023-2024

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs mars 2023	27	35	32	33	26	153
Prévisions sept. 2023	39	28	34	32	32	165

A ce jour, quatre départs sont connus, compensés par quatre arrivées. L'information relative à l'arrivée d'un bataillon de gendarmerie, en deux temps, a été transmise à l'administration.

Total 165 élèves, soit 24 en moyenne par classe (23,5). La répartition par classe sera abordée au cours du 3^e conseil d'école. Du côté des enseignantes, Mme Ropiteaux annonce son départ en retraite à la fin de cette année scolaire.

2- Suivi de la scolarité

Les dispositifs d'aide aux élèves

- Le RASED prend en charge 14 élèves, suivi·es deux à quatre fois par semaine.
- Une AESH accompagne 2 élèves notifi·es ; il y a 2 dossiers MDPH en cours.
- Plusieurs élèves sont pris·es en charge par des structures extérieures.
- Accompagnement à la scolarité pendant le temps périscolaire : une quinzaine d'élèves.

Le suivi par les parents

Educonnect : Un certain nombre de familles ont rencontré des problèmes techniques pour consulter le LSUN. Il est rappelé que les entretiens avec les enseignant·es sont complémentaires de la consultation du livret, qu'il est conseillé de l'archiver et que le compte sera valable pour le collège ensuite. Des entretiens individuels ont été proposés par les enseignantes.

3- Activités en lien avec le projet d'école / activités de fin d'année

Climat scolaire : cela demeure une préoccupation constante. Quelques élèves sont à recadrer régulièrement, l'équipe enseignante y est vigilante. Il existe toujours des chamailleries, qu'il convient de ne pas confondre avec du harcèlement, il est important de prendre la mesure des choses, et de bien communiquer entre enfants, enseignant·es et parents.

Réunions de classe et Conseil de délégué·es : La première partie de l'année fut consacrée à l'organisation des récré. Le deuxième thème concerne les pistes d'action écologiques, qui sont à concrétiser. De nouveaux bacs de collecte seront fournis par la mairie, afin de favoriser le tri.

M. Lehenoff évoque également les opérations de **revégétalisation des cours d'école** : deux écoles bénéficient de travaux conséquents avec un gros budget, 32 autres d'aménagements plus modestes en partenariat avec un paysagiste et Latitude 21. Le principe est d'associer les enfants, les enseignant·es, le périscolaire à la réflexion et au projet, tout cela demande du temps. Compte tenu

des végétaux présents, notre école n'était pas prioritaire pour ces projets. Les gros travaux vont concerner deux écoles par an. Pour les aménagements, c'est programmé jusqu'en 2030.

Fête des cent jours et Carnaval du vendredi 3 mars : Un travail pédagogique sur Carnaval a été mené dans chaque classe, les enfants se sont bien investis dans la création et la confection des masques. C'est bien d'avoir couplé les deux événements, cette journée festive a été appréciée.

Sorties à venir : tour des classes

CM2 : Cinéma + cité gastronomie + piste routière + Jardin de l'Arquebuse (à confirmer).

CP-CE1 : Trois sorties « parcours musées » ; musée de l'électricité à Saint Apollinaire. Flore du quartier. Avec la classe de CP : couveuse de Latitude 21 ; P'tit bal USEP ; course d'orientation.

CP : L'école autrefois (MVB) ; bibliothèque Maladière ; jardin de l'Arquebuse.

CM1 : L'Europe à l'école ; MBA (en attente de réponse).

CE1 : Parcours trois musées sur l'enfance. Cinéma.

CE2 : cinéma ; deux séances à la bibliothèque ; parcours musées.

CE2-CM1 : Construire une ville ; cinéma ; escape game. Déception annulation classe verte.

Jardinage : Agrandir le potager, voire relancer un petit marché aux fleurs (CE1 et CE2-CM1).

Olympiades : réitérer l'organisation de l'année dernière, avec 14 ateliers (artistiques, sportifs, cérébraux...) sur la journée, besoin de parents pour aider à l'animation.

Sorties de fin d'année :

CM : Muséoparc Alésia, le 30 juin.

CP et CP-CE1 : éco-musée de Pierre de Bresse, le 9 mai.

CE1 et CE2-CM1 : Parc des oiseaux « Jurafaune ». Petite randonnée à Ahuy en fin d'année.

CE2 : plusieurs pistes explorées actuellement.

4- Kermesse et coopérative scolaire

Coopérative : Plusieurs opérations de vente ont généré des bénéfices. On arrive à un budget de 32,92 € / élève. Ont déjà été financés : plusieurs spectacles (cinéma, théâtre), goûters, travaux d'arts plastiques, masques... Selon les classes une participation pourra être demandée pour les sorties.

Kermesse : Résultats du sondage aux familles créé par les parents élus → 87 réponses : 44 pour le vendredi soir ; 21 pour le samedi matin ; 19 sans préférence. L'école maternelle ayant choisi le vendredi 16 juin, nous fixons la date du **vendredi 23 juin**. Il faudrait davantage de parents pour davantage de stands, et simplifier le système des tickets. Affiner les horaires : 16h - 19h ou 16h50 - 19h30, et buvette + buffet qui durent un peu plus. La kermesse débutera par une chanson.

Réalisation et vente d'Eco-cups : des gobelets à l'image de l'école vont être créés pour être vendus à la kermesse. L'idée retenue est celle d'un nuage de mots reflétant les valeurs de notre école. Un travail de réflexion sera mené dans chaque classe.

Vide-grenier / marché : Suite à une réunion entre les parents d'élève élus de l'école élémentaire et de l'école maternelle, il est décidé d'organiser un événement commun : vide-grenier / marché de producteurs. L'objectif est de financer les coopératives, mais également de créer un événement convivial. Il y aurait des emplacements pour des artisans et/ou producteurs, des emplacements classiques de vide-grenier réservés aux parents des deux écoles, une buvette (boissons et gâteaux)... Ces initiatives peuvent être organisées par les coopératives des deux écoles, qui sont des associations. Il faut au préalable en faire la demande à la mairie. La date retenue serait le dimanche 14 mai, à confirmer après échanges avec les services de la mairie.